

faits en signalant les puissants dépôts de cailloux et de limon qui recouvrent les hauteurs des bassins de Langeac, de Brioude, de la Limagne et du Bourbonnais. Cette filiation est trop naturelle pour qu'il soit encore une fois nécessaire de la développer, et, d'ailleurs, notre but essentiel n'est pas de suivre pas à pas toutes les minuties de tant d'embranchements divers, mais seulement d'arriver à poser des bases pour les recherches des géologues futurs.

Sous ce point de vue, nous avons suffisamment démontré que l'arête dorsale du plateau de la France centrale avait vu ruisseler de grandes nappes d'eau autour de ses flancs, et que celles-ci s'étaient écoulées suivant deux plans de pente généraux, l'un méditerranéen, l'autre océanique ; il ne nous reste donc plus qu'à rechercher les traces des écoulements analogues qui ont lieu vers le bassin du Rhône.

J'ai déjà indiqué à cet égard, dans un précédent mémoire, les effets érosifs qui caractérisent la vallée de l'Ouvèsc ; mais, je dois le rappeler, j'avais déjà été devancé en cela par M. l'abbé Giraud de Soulavie, qui a indiqué les traces des anciens courants, auxquels sont dus le creusement du gouffre de la Goule et la façon du pont naturel d'Arc, sur l'Ardèche ; de ceux qui ont déposé, sur les montagnes calcaires à 65 mètres et même même à 130 mètres au-dessus de ce dernier point, des cailloux roulés granitiques et basaltiques ; de ceux qui ont introduit des attérissements dans les grottes de Valon placées à 100 mètres au-dessus du niveau de l'Isère, de ceux enfin qui ont charrié, dans les contrées supérieures de la Cèze, des alluvions granitiques calcaires et volcaniques entremêlés de paillettes d'or et par conséquent, analogues aux alluvions aurifères de l'Oural et de l'Amérique.

Mais ces phénomènes des régions basses ne doivent plus nous arrêter, et c'est vers les points culminants qu'il faut de nouveau nous élever avec lui. Nous y verrons, sur les plaines